

## **La Troisième République**

est proclamée le 4 septembre 1870, au lendemain de la défaite de Napoléon III à Sedan et de la reddition de l'armée française. La 3ème République restera en vigueur en France de 1870 à 1940. Elle est le premier régime français à s'imposer dans la durée depuis 1789. En effet, après la chute de la royauté, la France a expérimenté, en quatre-vingts ans, sept régimes politiques : trois monarchies constitutionnelles, deux républiques éphémères (pendant deux et quatre ans) et deux empires. Ces difficultés contribuent à expliquer les hésitations de l'Assemblée nationale, qui met neuf ans, de 1870 à 1879, pour renoncer à la royauté et proposer une troisième constitution républicaine.

Formant une constitution de compromis, les lois constitutionnelles de 1875 établissent une république parlementaire de type bicaméral. Marqués par le renversement en 1851 de la République par son premier président élu, les républicains vont n'accorder dans la pratique au chef de l'État qu'un rôle représentatif. La III<sup>e</sup> République s'est illustrée par des grandes lois sur l'Instruction, la laïcité, les droits de grève, d'association et de réunion et une législation plus favorable aux salariés.

Née dans la défaite, la III<sup>e</sup> République évolue de sa proclamation à sa chute dans un contexte de confrontation avec l'Allemagne. L'invasion par celle-ci du territoire français lancée le 10 mai 1940 provoque le transfert du pouvoir constituant de la Chambre des députés au Maréchal Pétain, le 10 juillet 1940, et par la suite la dissolution du régime.

La Troisième République a permis à la république de s'installer durablement dans l'histoire politique de la France après les deux échecs de la Première république de 1792 (deux ans) et de la Deuxième république de 1848 (quatre ans).